



Gratifié les adhérents d'une association

Par **smuel**, le **24/11/2013** à **08:03**

Bonjour,

est il possible que l'association puisse payer l'intégralité d'un repas à ses bénévoles. Dans le cadre d'une reunion de travail

ou est il possible de donner un cadeau à ses bénévoles pour les remercier.

ne me parler pas des chèques-repas du bénévole.

Merci